



Mende, le 3 janvier 2023,

Mesdames, Messieurs les Maires
Mesdames, Messieurs les Présidents

Nos références : LS/EA/AL

Affaire suivie par : Emploi, Amandine LLORCA

Téléphone : 04.66.65.30.03

Courriel : a.llorca@cdg48.fr

Objet : Charte d'engagement des employeurs publics lozériens

PJ : Charte / Modèle de délibération

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

Les dynamiques politiques, économiques et démographiques à l'œuvre façonnent un environnement contraint pour les employeurs publics locaux. Face aux différents défis que posent le vieillissement de la population des agents territoriaux, les tensions sur le marché de l'emploi ou encore l'évolution des rapports au travail, les collectivités locales et établissements publics doivent s'organiser pour garantir la continuité et la qualité des services publics.

Dans ce contexte, l'attractivité de la fonction publique territoriale et de ses métiers constitue l'un des outils stratégiques pour lutter contre les difficultés de recrutement.

En ce sens, le CDG 48 propose une « **charte d'engagement des employeurs publics Lozériens** » déclinée en 10 items regroupant 48 actions sur lesquelles les signataires s'engagent à être proactifs.

Cette charte vise à :

- Démontrer l'engagement de l'employeur dans la prise en compte de la vie professionnelle de ses agents au sens large,
- Identifier des axes d'améliorations dans une qualité de vie au travail et de proposer des actions réalisables.

Simple d'utilisation, elle rend compte des ambitions des collectivités, dans une démarche vertueuse. Le but étant de fidéliser les compétences et d'attirer les potentiels. Elle offre, aux structures qui décident d'y adhérer, de manière gratuite et volontaire, un support de communication pour l'image de la collectivité.

Si vous souhaitez bénéficier de cet accompagnement, vous pouvez renvoyer la charte signée ou pour plus de renseignements, je vous invite à contacter Amandine LLORCA, responsable du pôle concours emploi, par téléphone au 04 66 65 30 03 ou par mail à l'adresse : a.llorca@cdg48.fr.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement

Le Président du CDG 48,

Laurent SUAU

